



OSTHOFFEN

notre village

Janvier 2022



Sommaire

Édito du maire.....	p. 2	Recensement citoyen obligatoire.....	p. 11	Tennis Osthoffen.....	p. 22
Départs à la retraite.....	p. 3	Inscription sur la liste électorale.....	p. 11	Badminton Club d'Osthoffen.....	p. 24
Nous souhaitons la bienvenue.....	p. 3	Stationnement.....	p. 11	Section yoga Osthoffen.....	p. 24
Rencontre des élus de l'Eurométropole de Strasbourg à Ostwald.....	p. 4	Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme.....	p. 12	Tennis de table.....	p. 25
Journée citoyenne.....	p. 4	Bien vivre ensemble.....	p. 13	Section pêche.....	p. 25
Les commémorations.....	p. 5	Viabilité hivernale.....	p. 14	Flex'hop.....	p. 26
Du côté de l'école primaire.....	p. 6	Bibliothèque partagée.....	p. 15	VITABOUCLE.....	p. 26
Projet Lotissement « Le Haut Pré (Hochmatt) ».....	p. 8	Le marché.....	p. 15	Don du sang.....	p. 27
Travaux réalisés.....	p. 9	Fleurissement.....	p. 16	À la découverte des habitants d'Osthoffen.....	p. 28
Renouvellement du réseau d'eau potable.....	p. 9	Les insectes pollinisateurs et les oiseaux se font rares.....	p. 17	Grands Anniversaires.....	p. 29
Bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.....	p. 10	Marché de l'Avent, le 28 novembre 2021.....	p. 18	État Civil.....	p. 29
Bénéficiez de l'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique.....	p. 10	Section des aînés.....	p. 20	Collecte des déchets alimentaires.....	p. 30
Défibrillateur Automatisé Externe (DAE).....	p. 10	Chorale.....	p. 20	Déchetterie de Breuschwickersheim.....	p. 32
		Conseil de fabrique.....	p. 21	Commerces et entreprises.....	p. 34
		École de musique.....	p. 21	Les associations.....	p. 35
				Vie pratique.....	p. 36

Édito du maire



Cette année a encore été marquée par une situation sanitaire difficile qui nous a tous impactés à diverses échelles et qui a montré à tous notre capacité de résilience. Cette pandémie n'est pas encore terminée, il nous faudra continuer à faire des efforts pour sortir de cette crise sanitaire.

Malgré tout, au cours de ces 12 derniers mois, de nombreux événements ont été organisés par le conseil municipal comme la continuité du marché des producteurs se tenant tous les samedis et, qui nous l'espérons, perdurera grâce à votre présence. Les cérémonies officielles du 8 mai, 14 juillet et 11 novembre ont permis aux habitants de se réunir à nouveau, simplement, autour d'un verre de l'amitié. L'année s'est conclue avec la mise en place du premier marché de l'Avent d'Osthoffen qui a été animé par les artisans, par l'association des aînés, par le conseil de fabrique et par les bénévoles. La chorale a également participé en interprétant des chants de Noël.

Par ailleurs, le village a été embelli grâce à nos agents techniques par des fleurissements scéniques éphémères.

Avec le recrutement d'une nouvelle secrétaire, l'administration de la mairie a été réorganisée au niveau du fonctionnement, des ressources humaines et des relations avec les services de l'Eurométropole de Strasbourg.

Diverses dispositions ont été prises par délibérations telles que l'adhésion à l'agence climat qui permet aux concitoyens de bénéficier de conseils pour la rénovation énergétique de leur habitation ainsi que d'aides dans le cadre de la mise en place de la Zone à Faible émission (ZFE) pour repenser leurs modes de déplacements. Une charte pour l'implantation des

antennes de télécommunication a été signée avec l'Eurométropole de Strasbourg qui nous permettra d'obtenir le soutien de leurs services techniques pour l'installation éventuelle d'un émetteur aux alentours d'Osthoffen.

Une coopération s'est installée avec les différents services de l'Eurométropole de Strasbourg, qui s'est renforcée lors de la participation des conseillers municipaux à la journée de rencontres des élus des 33 communes.

De plus, nous souhaitons mettre en valeur la richesse et la diversité du patrimoine architectural et urbain du village, mais également les espaces publics et les éléments de végétation qui composent des paysages remarquables et agréables pour les habitants. C'est pourquoi la commune, en partenariat avec l'ADEUS, effectue actuellement un recensement des bâtiments existants et des espaces naturels.

Pour l'avenir, un projet de construction d'une nouvelle école est en phase d'étude et occupera une partie de notre temps. Une journée citoyenne sera également organisée pour nous permettre de nous retrouver lors d'un moment convivial au service de la commune et de l'environnement.

Toutes l'équipe municipale vous souhaite à tous une excellente année 2022 au sein de notre commune d'Osthoffen.

Willy DE VREESE

Départs à la retraite



Après de nombreuses années au service de la commune où il s'occupait de l'entretien et des espaces verts, **M. Christian BECHTOLD** agent territorial à Osthoffen depuis 1989, a fait valoir ses droits à la retraite au 31.12.2021.

Il était également affecté au SIVU d'Achenheim et était en charge de l'entretien de la salle des sports du collège.

Nous remercions chaleureusement M. Bechtold pour son investissement, son professionnalisme et sa disponibilité au service du village et de la collectivité.

Les habitants d'Osthoffen qui apprécient sa gentillesse et sa bonne humeur continueront à le croiser dans le village.

Nous lui souhaitons une très bonne retraite.

Mme Marianne SATTLE a fait valoir ses droits à la retraite au 31 août 2021, après une quinzaine d'années au service de la commune en tant qu'ATSEM.

Nous remercions chaleureusement Marianne pour son investissement auprès des enfants et du corps enseignant tout au long de ces années.

Nous lui souhaitons une très bonne retraite.



Nous souhaitons la bienvenue

À **Mme Stéphanie BOURDARIAS** qui est depuis juillet 2021 la nouvelle secrétaire de mairie. Malgré le masque par ces temps de Covid, les usagers apprécient son sourire et sa gentillesse ainsi que sa disponibilité.

Sa fonction est essentielle à la vie communale et sa polyvalence est primordiale tant les missions sont variées.

Elle est secondée par Mme BLONDEL.



À **Mme Myriam KIEHL** qui a pris ses fonctions d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) à la rentrée de septembre. Elle seconde Mme SAAS auprès de la classe multi âge de maternelle qui compte 18 élèves. Son rôle est d'assister la maîtresse pour l'accueil et l'hygiène des enfants. Elle contribue aux activités pédagogiques et assure également la propreté des locaux et du matériel de la classe.

Rencontre des élus de l'Eurométropole de Strasbourg à Ostwald

Nous avons répondu présents le samedi 2 octobre 2021 à l'invitation de Pia IMBS, Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg et de Jeanne BARSEGHIAN et Danièle Dambach, Présidentes déléguées

Après l'accueil par Fabienne BAAS, Maire d'Ostwald et Pia IMBS, Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg les participants ont échangé lors d'ateliers dont les thèmes étaient :

- « Habiter, travailler et participer à la vie du territoire »
- « Bien se déplacer pour mieux respirer »

Ce fut une journée studieuse et conviviale, d'échanges et de rencontres lors de laquelle la commune d'Osthoffen fut bien représentée.



Journée citoyenne

Venez participer à la
JOURNÉE CITOYENNE

Prévue Le 26 Mars 2022

Et devenez acteur pour le bien commun autour des valeurs de civisme et de partage.

Au programme de la journée : nettoyage, désherbage...
Toutes vos suggestions seront les bienvenues.
Un moment convivial terminera la journée.



Les habitants d'Osthoffen n'ont pas pu être associés à cette démarche citoyenne l'année dernière en raison du contexte sanitaire. Les élus avaient entrepris le 27 mars 2021 un nettoyage de la forêt du château ainsi que de ses alentours.

En moins de 2 heures la camionnette de la mairie débordait de déchets divers et variés issus de dépôts sauvages. Ces dépôts sauvages sont une nuisance pour l'environnement et représentent une pollution des sols et des eaux.

Les commémorations

Le 8 mai

La cérémonie a eu lieu sans public pour des raisons de crise sanitaire.



Le 14 juillet

La Marseillaise entonnée par la chorale S^{te} Cécile a renforcé la solennité de la cérémonie.



Le 11 novembre

La participation de l'amicale des pompiers, des élèves de classe CE2, CM1, CM2 et du nombreux public a fait de la commémoration du 11 novembre une manifestation très émouvante.

Les enfants ont mis du cœur pour réciter des poèmes et chanter la Marseillaise.

Un moment convivial autour d'un verre de l'amitié a suivi la cérémonie.



Du côté de l'école primaire

Cette année est marquée encore une fois par le protocole sanitaire. L'équipe enseignante a fait preuve de beaucoup d'adaptabilité en proposant un enseignement différent. Cela afin de permettre aux enfants d'évoluer, d'apprendre, de grandir malgré le contexte de crise.

Des sorties ont été repoussées, puis annulées. Nous avons su rebondir et nous réinventer dans notre façon d'enseigner. Les parents d'élèves ont été compréhensifs vis-à-vis de la situation.

Les partages, les rencontres « limitées » ont été tout de même riches. Les trois classes ont pu bénéficier de l'intervention de la Gem, d'Emmanuel Witter pour des ateliers sciences, ainsi que de l'association Sea Shepherd pour préserver les océans. Une sortie au château du Hohlansbourg a ravi les élèves en juin. Les futurs 6^e ont aussi pu profiter de la venue de Mme CREMEL la principale adjointe du collège pour répondre à leurs questions et leurs angoisses. Nous remercions Mme Paquot notre intervenante religion et Mmes SCHWARTZ et NOËL nos lectrices de l'association « lire et faire lire » de Strasbourg

En juillet, nous avons souhaité une belle retraite à Mme Marianne SATTLER notre atsem pour ses 20 années de service. Elle s'est en effet occupée de la classe maternelle en grande partie aux côtés de Mme Marie Cécile BERNHART.

En septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Myriam KIEHL, la nouvelle atsem, elle œuvre avec Mme Caroline SAAS auprès de la classe multi âge de maternelle auprès des 18 élèves. En effet, 7 petits sont arrivés cette année dans notre école. Mme Hélène LEICHT est cette année à 50 %, l'autre moitié de l'enseignement est assuré par Mme Flora CANET pour les 19 CE2, CM1, CM2. Mme Stoltz enseigne

cette année aux 18 CP / CE1 et assure la direction pour la 4^e année.

L'opération de nettoyage des environs a eu lieu pour la seconde fois et a encore beaucoup plu aux enfants.

Les trois classes grâce à la coopération des parents sont allées vendanger. Quel plaisir de récolter et de déguster sur place !

Le 11 octobre 2021, nous avons eu la joie de découvrir, ou de redécouvrir après 18 longs mois la petite bouille de nos élèves. Sans le masque c'est beaucoup mieux pour apprendre !



à des gestes éco citoyen. Cela en conformité avec les attendus des programmes officiels de l'éducation nationale. Sans doute, les verrez-vous par ci par là dans le village. Attention, ils ne se promènent pas, ils étudient !

Nous espérons pouvoir très prochainement revenir à des conditions normales d'enseignement, sans masque, sans désinfection des tables, sans lavage de mains démultipliés, sans distanciation sociale...

Ce sont de nouveaux mots ou expressions que nos élèves ont appris cette année, mais à quel prix ?

Les parents dont les enfants sont nés en 2019 qui intégreront la petite section de maternelle en septembre 2022 sont invités à se signaler par mail à la directrice à l'adresse suivante : ce.0671021w@ac-strasbourg.fr.

L'équipe enseignante



Projet

La municipalité a entamé les démarches concernant le projet de construction d'une nouvelle école élémentaire de 4 classes et la création d'un atelier municipal ainsi que d'une salle festive pour les manifestations et les associations, à l'emplacement de l'actuel terrain de football.

Le terrain de foot n'étant plus utilisé depuis de nombreuses années, le projet permettra le regroupement sur un seul site de toutes ces fonctions. L'école se rapprochera ainsi de la salle des sports et du périscolaire. Cela permettra également de créer les stationnements nécessaires et d'assurer la sécurité des enfants par rapport à la circulation des véhicules.

Le centre du village sera libéré pour une réhabilitation de l'école en mairie permettant ainsi de recevoir le public dans de bonnes conditions d'accessibilité.



Pour accompagner la commune dans ce projet, une convention a été signée avec le CAUE67.

Le CAUE67, association à but non lucratif créée par la loi sur l'architecture de 1977, est un organisme

de mission de service public à la disposition des collectivités territoriales et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'architecture, d'urbanisme et d'environnement.

Lotissement « Le Haut Pré (Hochmatt) »

Le permis d'aménager pour le nouveau lotissement a été accepté en août 2021.

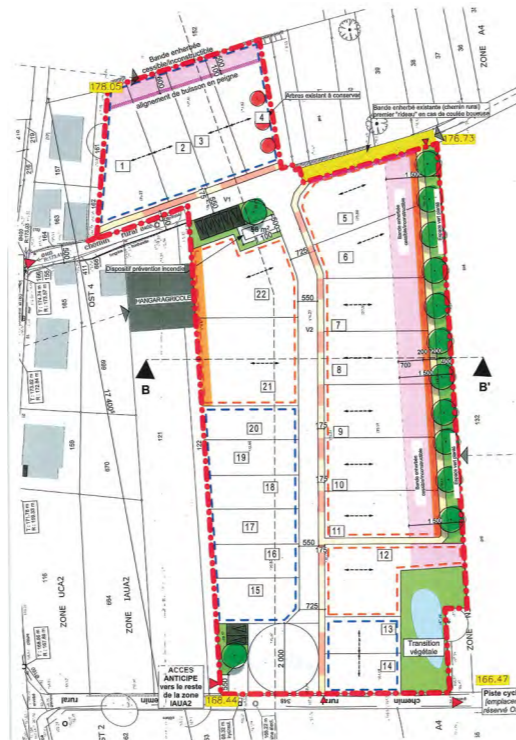
Il est situé au Sud-Est de la commune et sera accessible par la rue des Prés.

Comme prescrit dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation, le projet prévoit la réalisation de lots destinés à la construction de :

- Logements intermédiaires, en bandes, groupés ou jumelés
- De maison individuelles.

Le nombre de lots prévus est de 22, la surface des lots varie entre 190m² (pour les maisons en bandes) et 729m².

Une voie unique dessert l'ensemble des parcelles, avec l'aménagement de chemins piétons et d'écrans de végétations.



Travaux réalisés

Défense Extérieure contre l'Incendie (DECI)

Les citernes ont été installées au courant de l'été mettant ainsi en conformité le système de défense extérieure contre l'incendie.

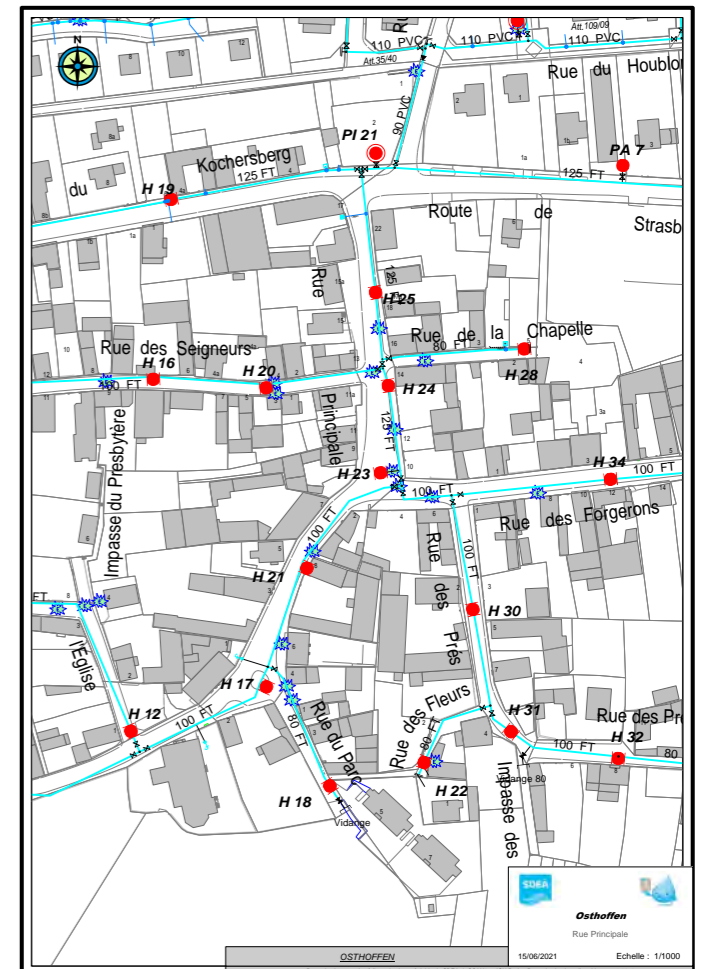
Une dernière citerne sera posée lors des travaux du futur lotissement « Le Haut Pré »



Renouvellement du réseau d'eau potable

L'Eurométropole de Strasbourg et le SDEA vont procéder courant 2022 au renouvellement des canalisations du réseau d'eau potable. Compte tenu de leur âge et de leur état, 530 m de canalisations vont ainsi être remplacées : rue Principale, rue du Parc et rue des Fleurs.

Ce renouvellement entraînera la réalisation de tranchées dans la chaussée et sur les trottoirs. Pendant la période des travaux, la circulation sera perturbée au fur et à mesure de l'avancement du chantier, et tout stationnement sera interdit dans la zone d'intervention. Un certain nombre de désagréments seront donc susceptibles de perturber la vie et le quotidien du village pendant une durée d'environ 14 semaines.



Bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables



L'Eurométropole de Strasbourg a passé un contrat d'une durée de 15 ans avec le groupement ENGIE Solutions et Freshmile pour l'autorisation d'implantation de réseaux de charge de véhicules électriques sur son territoire. Un réseau qui contribue à encourager la mutation du parc automobile.

La borne de recharge installée à Osthoffen, offre 2 points de charge de 22 kW. (Soit 2 prises Type 2 et 2

prises 230V standards) et se situe rue Principale, elle est d'ores et déjà en service et visible sur les « cartes de localisation des bornes ». Toutes les bornes dans l'EMS installées par Engie sont interopérables et peuvent accueillir les utilisateurs venant de n'importe où en Europe. La borne est identifiée sur toutes les applications car elle est référencée sur la base de données gouvernementale.

Pour les tarifs, connectez-vous au site : <https://www.strasbourg.eu/bornes-de-recharges-vehicules-electriques-hybrides>

Bénéficiez de l'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique

L'Eurométropole de Strasbourg vous propose une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE), d'un vélo cargo à assistance électrique ou à la motorisation de votre vélo classique.

Cette aide peut aller de 150 euros à 500 euros selon le type d'équipement que vous avez acquis et selon vos conditions de ressources.

Vous pouvez contacter le numéro vert dédié au 0 800 100 267 (Service et appel gratuit du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00).

<https://demarches.strasbourg.eu/transports/subvention-vae/>



Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)



En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu pratiquer les gestes de premier secours et administrer un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours interviennent.

La commune d'Osthoffen a installé 2 Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) :

- l'un au niveau de la mairie
- l'autre au niveau de la salle de sport

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un **dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque**. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. **Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE**, quel que soit son âge.

Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser **entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant**. Le recensement citoyen est en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Rendez vous à la mairie avec les documents suivants pour obtenir votre attestation de recensement :

- Carte nationale identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

La Mairie ne délivre aucun duplicata. Cette attestation doit donc être gardée soigneusement.

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...).

De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

Les français non recensés dans les délais légaux (entre leurs 16 ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à



l'âge de 25 ans, en effectuant la démarche du recensement. Ils ne seront, toutefois, pas prioritaires pour participer à la JDC.

Inscription sur la liste électorale



Pour les nouveaux arrivants, pensez à vous inscrire sur la liste électorale pour pouvoir voter aux prochaines élections.

Les inscriptions peuvent être effectuées en Mairie ou directement sur le site « service-public.fr » durant toute l'année.

Il faudra vous présenter avec les pièces justificatives ci-dessous :

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport),
- un justificatif de domicile (facture d'électricité par exemple)

Il est rappelé que les jeunes hommes et les jeunes filles ayant

atteint l'âge de 18 ans en 2021 ou atteignant cet âge avant le 10 avril 2022 sont inscrits automatiquement sur la liste électorale.

Il leur appartient néanmoins de vérifier cette inscription en Mairie ou sur le site « service-public.fr » pour éviter toute erreur ou omission.

Stationnement



« POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS, RESPECTONS LES RÈGLES DE STATIONNEMENT ! »

Un stationnement est considéré comme gênant dès lors qu'il bloque la circulation pour le passage d'un piéton, d'un vélo ou d'une voiture.

Sont considérés comme très gênants, les stationnements :

- sur un passage piéton jusqu'à 5 mètres en amont sauf pour une place aménagée
- sur un trottoir et lorsque l'on masque un panneau ou des feux de signalisation
- sur une voie de bus, piste cyclable, voie verte...

Tous ensemble pour une meilleure qualité de vie

Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

« Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) »

À partir du 1^{er} janvier 2022, cette plateforme de dépôt en ligne s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous format numérique en vous connectant

sur le site dédié GNAU.

Vous n'avez donc plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires ; de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ; ni à la poste pour récupérer vos courriers en recommandé, les relations avec l'administration sont ainsi simplifiées et accélérées.



Comment faire ?

Ce dispositif vous permet de formuler votre demande en ligne et de télécharger les pièces justificatives à chaque étape du dossier. Pour cela, vous devez :

- Vous connecter sur le site <https://osthoffen.ads.strasbourg.eu>
- Créer un compte,
- Choisir quel type de dossier vous souhaitez déposer (permis de construire, déclaration préalable...),
- Sélectionner la commune sur laquelle se situe votre projet,
- Remplir le Cerfa correspondant à votre demande en joignant toutes

les pièces obligatoires,

- Valider le dépôt de votre dossier, une fois que le formulaire de demande est renseigné et que toutes les pièces nécessaires à l'instruction du dossier sont jointes.

Après enregistrement de votre demande sur le Guichet Numérique, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique qui sera la preuve de la création de votre dossier. La Commune, où se dérouleront vos travaux, sera alors informée du dépôt d'un dossier et vous délivrera un numéro

d'enregistrement qui vous sera communiqué par mail.

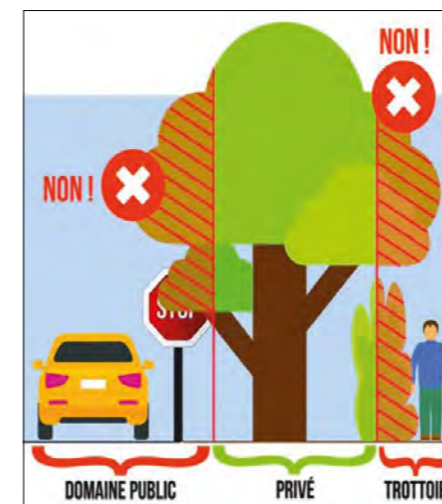
Chaque échange avec l'administration génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution de votre dossier, vous pourrez ainsi suivre l'instruction de votre demande en temps réel.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider dans cette démarche si vous rencontrez des difficultés d'utilisation ou pour les personnes non équipées de matériel informatique.



Bien vivre ensemble...

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES VEGETAUX



Élagage

En bordure de voies publiques et privées, l'élagage des arbres, arbustes ou haies, incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture ou propriété.

Taille des haies

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et privé, leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins, là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.



Entretien des trottoirs

Tout propriétaire ou locataire principal, d'immeuble bâti ou de terrain nu bordant un trottoir est tenu de nettoyer le trottoir ou la bordure de trottoir devant son immeuble, afin que le passage des piétons se fasse en toute sécurité :

- les débris, feuilles mortes ou autres ne devront en aucun cas être jetés dans les caniveaux, sur la chaussée ou sur les trottoirs des propriétés voisines ;
- les mauvaises herbes doivent être arrachées, entre la bordure de trottoir et la limite de propriété ;
- l'entretien en état de propreté des regards et grilles ainsi que les caniveaux le long des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est obligatoire, afin d'éviter l'obstruction de ces derniers.

Pour les voies dépourvues de trottoirs, le nettoyage doit être effectué sur une largeur d'un mètre sur l'aire de la chaussée bordant l'immeuble (bâti ou non bâti).

Les crottes de nos animaux

Une déjection au beau milieu d'un trottoir, d'une aire de jeux pour les enfants, de la placette du village, du verger ou de la vigne du voisin, quelle désolation ! Les chiens ont des besoins naturels, à leur maître de veiller à ce que les lieux publics ne deviennent pas des crottoirs.

Pour cela, une seule solution, ramasser les déjections.

La commune a installé 3 distributeurs de sachets et 3 poubelles à cet effet :

À l'arrêt de bus Tilleul - Au parc du Loess - Sur la place de l'école

Pour rappel tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie de domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible selon le code de la santé publique d'une contravention. Il est également rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse.



Viabilité hivernale

<https://www.strasbourg.eu/circuler-hiver>

Le réseau routier géré par l'Eurométropole de Strasbourg représente près de 1 800 km de voies. L'intervention des différents services de l'Eurométropole de Strasbourg doit donc être priorisée.

Ainsi, les voies ont été hiérarchisées selon **3 niveaux de priorité**.

Priorité 1

Objectif de traitement 24h/24 (en rouge)

Les axes vitaux sont les routes structurantes à très forte densité de circulation, les accès aux centres de secours et hôpitaux, les routes reliant les entrées et sorties principales des communes.

Priorité 2

Traitement à partir de 3h du matin ou dans les 4h après la fin de l'épisode neigeux (en bleu)

Routes à forte circulation, les accès aux écoles et établissements publics principaux, axes de circulation des transports en commun, voies et ouvrages à risques (pont, pentes, etc.). Les pistes cyclables les plus fréquentées en font également parti.



Priorité 3

Traitement en journée en fonction des conditions météo (voir salage différencié).

Voies résidentielles et/ou peu fréquentées ainsi que les pistes cyclables relevant des compétences de l'Eurométropole non classées en priorité 2.

Les riverains (locataires, propriétaires) et commerçants sont tenus de déneiger et sécuriser les trottoirs.

La neige devra être entassée de telle façon que les bouches d'incendie ainsi que les caniveaux et les puisards des rues restent dégagés.



Bibliothèque partagée



Bibliothèque partagée

Afin de vous permettre de partager les lectures que vous avez appréciées, une bibliothèque est mise à votre disposition à l'entrée de l'école primaire.

Vous avez ainsi la possibilité de prendre, de déposer ou d'échanger des livres à votre guise.

Concernant le retour des livres ou le dépôt de nouveaux livres, nous vous prions de bien vouloir les déposer sur l'étagère du bas.



La collecte de livres, organisée par le conseil municipal au marché d'Osthoffen, a eu un grand succès et a permis de garnir la bibliothèque.

L'armoire a été décorée par les enfants de l'école primaire.

Nous vous remercions tous pour votre participation !



Le marché



Le marché hebdomadaire du samedi matin a soufflé sa 1^{re} bougie en septembre.

Une tombola a été organisée pour marquer l'anniversaire.

Deux lots composés par les commerçants ont fait des heureux gagnants.



Fleurissement

La cérémonie de remise des prix pour les lauréats 2020 a eu lieu le 25/06/2021.

En 2021, le concours de maisons fleuries a été reconduit et nous sommes heureux de compter de nouveaux participants.

Le jury a effectué sa tournée le 23 juillet.

Nous félicitons et remercions tous les participants pour leurs efforts de fleurissement qui rendent notre village encore plus attrayant. Nous comptons sur eux pour la prochaine édition.



Maisons avec décor floral et jardin visible

BECHTOLD Béatrice et Jean-Claude
FIX Jean-Pierre
FUSS Simone et Raymond
GASSER Pascal et Philippe
GRAFF Isabelle et Jean Noël
HUBER Christiane
KOEBEL Bernard
PAULUS Bernard
SCHROETTER Jacqueline et Gérard
SEMINATORE Carmelo
SILBEREIS Claude
TOVAE Bruno
VIOLA Daniel
WENDLING Claire

Maisons avec possibilités limitées de fleurissement

BECHTOLD Laurette
DELACOURT Clémence
GAZAGNES Monique
GRAFF Bernadette et André
MICHEL Marie-Anne
MULLER Nicole et Etienne
SCHWEITZER Véra

En 2021, la commune s'est aussi inscrite au concours des Villes et Villages Fleuris dans la catégorie Prix de l'aménagement.

Nous poursuivons nos efforts afin d'obtenir la première fleur dans les prochaines années.

Ainsi nous remercions particulièrement Christian et Sébastien pour leurs soins apportés aux fleurs du domaine communal.



Les insectes pollinisateurs et les oiseaux se font rares...

Bonne nouvelle : vous pouvez les aider dans vos jardins !

À chaque période de l'année, nos tondeuses broient de nombreux insectes et petits animaux dans nos jardins. Parmi eux se trouvent des pollinisateurs de nos fruitiers, fleurs et légumes, ainsi que la nourriture de nombreux oiseaux. Au fil de l'année, ces animaux accomplissent leur cycle de reproduction ; certains nids, œufs, larves, chenilles, et adultes sont accrochés sur les tiges et les fleurs du pré. Beaucoup d'insectes dépendent de certaines plantes précises. Or quand la tondeuse passe, elle broie tout. Les plantes repoussent mais les animaux broyés sont définitivement perdus. Voici quelques suggestions pour garder un jardin plein de vie :

Gardez une zone de votre jardin pour favoriser la biodiversité. Essayez, même si ce n'est qu'un mètre carré pour commencer, et observez...

Fauchez (couper net) au lieu de broyer avec la tondeuse ; c'est le principe le plus difficile à mettre en œuvre car une tondeuse broie. Mais si vous pouvez l'éviter, n'hésitez pas !

Ne coupez pas trop court : à 10 cm du sol, vous laissez une chance de développement aux œufs de papillons

N'intervenez jamais partout en même temps mais alternez car il n'existe pas de date de fauche idéale qui convienne à toutes les espèces.

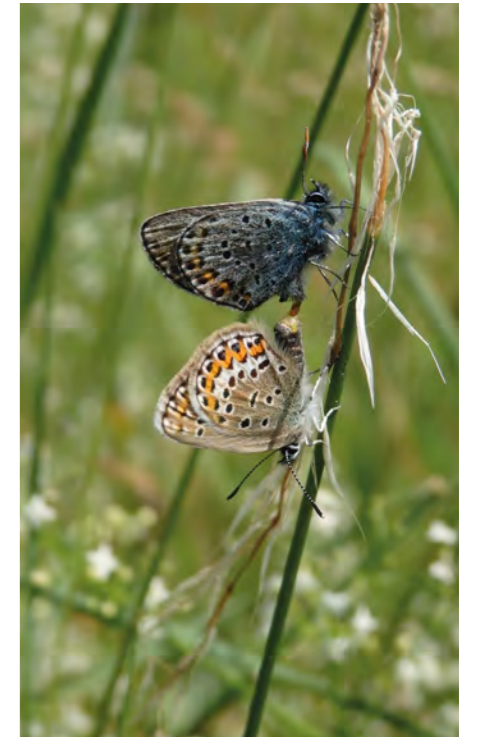
Laissez les herbes et fleurs sauvages monter en graines : elles offrent de la nourriture aux pollinisateurs, à la petite faune et aux oiseaux.

Laissez des zones-refuges d'herbes hautes en hiver : elles fournissent abris et nourriture (graines)

Ne taillez pas vos haies et vos arbres du 15 mars au 31 juillet pour ne pas déranger les oiseaux pendant la nidification. Pour les agriculteurs, ces tailles sont strictement interdites du 1^{er} avril au 31 juillet.

Permettez que le bas de la haie reste dense pour leur offrir une bonne protection. Laissez des « mauvaises herbes » et des feuilles mortes sous les haies.

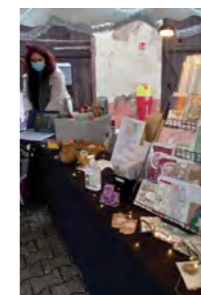
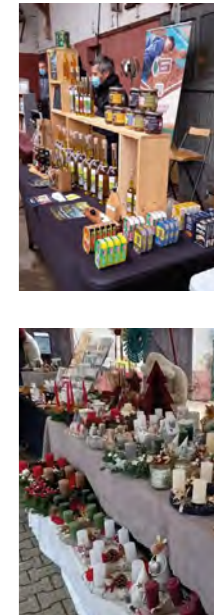
Laissez des amas de branches sèches, un tas de pierres, un muret ou un monticule de terre pour toute une petite faune qui pourra s'y abriter et s'y reproduire : hérissons, orvets, lézards...



Marché de l'Avent, le 28 Novembre 2021

Belle ambiance pour ce 1^{er} Marché de l'Avent.

Nous remercions les commerçant et artisans présents, la toute nouvelle section des aînés ainsi que la chorale, le conseil de fabrique pour leur participation, sans oublier le père Noël.



Section des aînés



La covid-19, une période inédite qui a retardé le démarrage effectif des premières activités identifiées suite à vos retours. Le comité a ainsi dû différer à contre cœur la réunion d'information initialement prévue en septembre.

Avec l'aide de bénévoles et de la mairie les travaux d'agrandissement et d'aménagement du terrain de pétanque ont cependant bien avancés. Reste à poser les bordures en bois et installer 2 bancs.

La tenue d'un stand au marché de Noël d'Osthoffen a rencontré un franc succès grâce notamment aux bredeles, maneles, soupe de potiron et l'inévitable bière de Noël.



Une belle déclinaison d'initiatives, de solidarité, d'entraide dans la bonne humeur et l'envie de contribuer à l'animation du village via la participation de certains d'entre vous.

Nous remercions donc ceux et celles qui ont participé à cet événement et encourageons d'autres à nous rejoindre dès que le contexte sanitaire le permettra.

C'est la raison d'être et l'esprit de la section des aîné(e)s. Le comité reste engagé et confiant en des jours meilleurs avec pour projet, toujours et encore, le plaisir de partager avec vous d'agréables moments de convivialité.

Une nouvelle réunion d'information et de partage sera organisée à cet effet dès que possible.

Chorale



Nous continuons de nous retrouver les mercredis soir par quinzaine à 20h, afin de répéter le programme des chants pour la messe du dimanche matin.

Nous sommes régulièrement rejoints par les choristes de la paroisse d'Ernolsheim sur Bruche, pour les mariages, communions ou messe inter paroissiale.

Ensemble nous partageons d'agréables moments de convivialités notamment à l'occasion des repas de la Sainte Cécile. Le 28 novembre, nous avons animé le 1^{er} marché de l'Avent du village en entonnant quelques chants de Noël.



Conseil de fabrique

Nous adressons un grand merci à nos généreux donateurs pour leur soutien régulier tout au long des années. Grâce à ces dons, complétés par les quêtes dominicales et les bénéfices des manifestations, nous arrivons à couvrir les dépenses courantes (chauffage, électricité, eau, entretien de l'orgue, fleurissement, etc.).

Côté manifestations, la crise du Covid nous a empêché de faire notre traditionnelle « soirée tarte flambée » et la fête patronale. Mais une nouveauté à Osthoffen nous a permis de rattraper un peu les déboires du Covid. Le premier

marché de Noël d'Osthoffen... Merci pour cette belle initiative qui nous a permis de proposer du vin chaud et des manelas. Un grand merci de la part des membres de la Fabrique à tous ceux qui nous ont soutenus.

Mme Marie-Claude VIOLA (tél. 06 88 63 73 22) personne relais pour notre village, et Mme Stéphanie CLAUSS (tél. 06 88 74 94 83) présidente du Conseil de fabrique, sont à votre disposition en cas de besoin (Première Communion, Profession de Foi, Confirmation, Baptême, Mariage, Funérailles ou toute autre question).



Nous vous souhaitons une excellente année 2022 !

Pour connaître les lieux et horaires des messes ainsi que l'actualité de la communauté de paroisses, vous pouvez consulter les feuilles d'informations sur internet à l'adresse : <http://steadithstein.blogspot.fr/>

École de musique

Après un début d'année 2021 consacré à des cours en visioconférence, les activités de l'école de musique ont repris en présentiel depuis juin.

Suite à la coupure estivale, la rentrée de septembre s'est bien déroulée.

Les cours d'accordéon, de clavier, de piano, de formation musicale se déroulent régulièrement chaque samedi à l'école primaire. Les jeunes musiciens travaillent à leur rythme sous la houlette de Daniel

JURQUET, professeur de musique diplômé.

Des cycles d'essai sont proposés aux nouveaux élèves afin qu'ils puissent découvrir et s'initier à l'étude instrumentale dès la 1^{re} séance.

Pour terminer l'année, un calendrier de l'Avent musical figure sur la chaîne YouTube, Facebook et le site internet de l'école. Chaque jour, un ou plusieurs élèves volontaires interprètent un morceau de leur choix.



Pour tout renseignement : 06.08.49.45.85.

L'actualité peut être suivie sur www.danieljurquet.com

Que 2022 vous garde en bonne santé et vous comble de bonheur !

Daniel JURQUET





Saison 2020-2021 en demi-teinte...

La pandémie et son lot de couvre-feux et de restrictions des pratiques sportives ont fortement perturbé la saison sportive et l'école de tennis.

Le volume d'heures n'ayant pas pu être assuré, le club a décidé de rembourser un tiers du montant de l'école de tennis sous forme d'avoir sur la nouvelle saison ou le remboursement en numéraire. Certains membres ont fait don de cette somme au club : merci à eux.

Une aide exceptionnelle de la FFT a permis d'organiser des stages de rattrapage fin août. Ces actions ont permis de maintenir le lien sportif au sein du club et assuré un bon démarrage de la saison 2022.

Travaux...

La réfection printanière des courts en terre battue a été réalisée par le club avec l'aide des bénévoles, la brique pilée étant fournie comme chaque année par la commune. Nous avons réalisé une réfection express avec une nouvelle méthode : les deux courts ont été rénovés en une journée avec une économie substantielle à la clé, en

temps et en argent (économie de 3500 €).

La construction du chalet, après obtention du permis de construire le 16 août est programmée en automne : les bénévoles seront les bienvenus.

Ecole de tennis 2021...

Sous la houlette de Greg et de JC, DES du club, l'école de tennis 2021 a rassemblé 38 jeunes et 8 adultes, avec des séances perturbées par la pandémie les lundis, mercredis, jeudis et vendredis.

La démission de Gregory ROUSSEAU fin mars nous a obligés à réorganiser les horaires de l'école de tennis avec Jean-Charles. Les séances de Baby Tennis ont été assurées bénévolement par votre serviteur avec l'aide de Rocco et de Pierre.

Fête de clôture de l'école de tennis le 2 juillet

Les ateliers jeux mis en place par notre coach Jean Charles LANDREAU, épaulé par les ados et des parents enthousiastes ont permis aux enfants de découvrir :

La Balle Brûlante, La Vache, Le Tennis de Table, le Badminton et pour finir un tournoi de Molky.

Tous les participants à l'école de tennis et les compétiteurs ont été dotés d'un T-shirt Babolat à l'effigie du club.

Après le sport, c'est la convivialité du club qui a gagné, avec une participation record à la soirée pizza et ce, tout en respectant les gestes barrières Covid-19 mis en place par le comité.

Open Osthoff'2021... 22 août au 5 septembre

Sur présentation du Passe Sanitaire, les 161 joueurs et joueuses inscrits sur 6 tableaux, à savoir Séniors M & D, +35 ans M & D, +45 et +60 messieurs, se sont affrontés sur les terres battues d'Osthoffen.

Les joueurs Colombiens ont, comme chaque année, participé aux phases finales et une Allemande s'est imposée dans le tableau sénior Dames.

La partie récréative n'a pas été en reste et les soirées pizza/flam's ont alterné avec les steaks-frites et autres spécialités.



Les vainqueurs :

SM

Demi-finales :

J. ANCEL - A. KIEFFER 6-4, 6-2 ; C. BRIEDA - Y. HALTER 6-3, 6-3.

Finale :

J. ANCEL (3/6 TC Obernai) - C. BRIEDA (3/6 TC Gerardmer) 7-6, 6-2

SD

Demi-finales :

HAAR - LAPP 6-3, 6-0 ; RAUSCH - SALINI 6-0, 6-0.

Finale :

J. RAUSCH (4/6 Allemande TC Meinau)-M. HAAR (5/6 TC Souffel) 6-0, 6-1

Prochain OSTHOFF'2022 du 4 au 19 juin 2022. Un repas sur Terrasse sera proposé le 12 juin midi. Réservez vos dates...

Championnat séniors :

Pandémie oblige, le club n'a pas engagé d'équipe sénior en 2021.

Clôture de la saison 2019/2020 le 31 août 2021.

L'effectif du club était de 61 membres en 2021.

Nos tarifs club 2022 :

Cotisation	Adulte	Couple ⁽¹⁾	7-18 ans	4-6 ans
Eté + Hiver	85 €	150 €	55 €	28 €
Remise 2 enfants et +			20 €	
Licence FFT	30 €	60 €	20 €	12 €
Promo FFT 3 mois	45 €	Licence découverte FFT à 3€		
École de tennis	1H : Initiation		1H30 : Passion et Compét	
< 18 ans	100 € (6-8 joueurs)		150 € (4-6 joueurs)	
BABY (4-6 ans)	50 € (6-10 joueurs)		½ heure par semaine	
ADULTES	150 € (4-6 joueurs)		200 € (4 joueurs)	
Divers	Badge Accès	Ticket Invité (1H)	Badge Lumière	
Voir Comité	15 € (caution)	8 € ⁽²⁾ (crédit)	15 € (forfait 1 an)	

Le club finance 1/3 du coût des enseignants et le matériel pédagogique. En contrepartie, les joueurs et/ou les parents s'engagent à participer à la vie du club (Championnats, Tournois, Animations, Travaux).

(1) Tarif couple étendu à tous joueurs adultes s'inscrivant par deux.

(2) Le ticket invité reste à 4 € par personne/heure pour les membres.

Saison 2021/2022. Nouveau moniteur...

Nous avons engagé Rémi DERULLE, DES, pour épauler Jean-Charles LANDREAU. L'école de tennis accueille 33 enfants et 7 adultes (53 membres inscrits ce jour). Il assure les cours du mardi et du mercredi après-midi, à savoir les groupes Baby Tennis, Mini-tennis et adultes. Jean-Charles encadre les enfants de 6 à 18 ans les mercredis matin, jeudis et vendredis soir. Les cours ont lieu pendant l'année scolaire.

Message aux parents : inscription possible toute l'année...

Animation à la ligue

L'opportunité, grâce à Jean-Charles, d'accéder au centre de ligue et ses 4 courts couverts a permis d'organiser en août un mini-stage pour l'école de tennis. Chaque jeune a pu jouer plusieurs matchs et goûter au bon stress de la compétition.

Remerciements :

Quelques mots encore pour remercier tous les bénévoles qui participent à l'existence du club et aux événements sportifs.

N'oublions pas nos sponsors et annonceurs pour leurs dons au club. Merci pour leur soutien.

Nous proposons à nos annonceurs une banderole publicitaire de 0,60 m x 1,50 m à l'année sur les deux courts pour 200 € (conception et réalisation gratuites des supports assurées par le club).

Membres du comité 2021 :

Président, Juge Arbitre : C. SEMINATORE (07 62 12 92 28)
Trésorier et Correspondant: Pascal HENNING (06 07 90 09 25)
Responsable Adultes : Swenn SOERENSEN (06 80 22 58 43)
Responsables Matériel : Rocco NAPOLI (06 27 20 64 30)
Pierre THUMANN (07 49 16 91 81)
Enseignants Diplôme D'état : J.C LANDREAU les mercredis, jeudis et vendredis (06 25 37 39 20)
Rémi DERULLE les mardis et mercredis (06 02 72 64 50)

Pour voir les infos détaillées et suivre la vie du club, allez sur le site tcosthoffen.fr ou sur la page FB <https://www.facebook.com/tc.sthoffen/>

Renseignements et inscriptions :

Via le site <http://tcosthoffen.fr> ou par mail : contact@tcosthoffen.fr,

Tél. Club : 03 88 96 07 44-
Président : 07 62 12 92 28
Trésorier : 06 07 90 09 25



Badminton Club d'Osthoffen

Le club est affilié à la Fédération Française de Badminton et Culturelle de France aussi nommée L'Avant-Garde du Rhin. Cette affiliation nous permet de maintenir nos cotisations au même coût depuis la saison 2010 (Adulte 75 et jeune 55).

Le club a une vocation 100% loisirs. Notre objectif est de permettre la découverte de ce sport dans une ambiance conviviale. Nous avons investi dans un robot lanceur de volant. Cela permet de mieux entraîner les jeunes et les adultes.

La section adulte

Horaires mercredi 19 h à 22 h 30 et dimanche 18 h à 20 h 30

La section adulte est destinée au badminton loisirs. Mais de temps en temps nous jouons contre d'autres équipes loisirs en match amicale.

La section jeune

Horaires Samedi 10 h 45 à 12 h

Samedi 13 h 30 à 15 h Le but étant de faire progresser les jeunes. Les entraîneurs sont bénévoles.



Section yoga Osthoffen

Après une année très particulière dont les circonstances nous ont conduit à suivre les cours de yoga en ligne (ce type de pratique a aussi des avantages), nous avons néanmoins été très heureux de pouvoir reprendre les cours dès le 30 août en présentiel.

Outre les bienfaits du yoga qui ne sont plus à démontrer sur notre bonne santé physique et mentale et qui sont rappelés chaque année dans le cadre de la présentation de notre activité par le biais de ce bulletin, il peut paraître pertinent de faire un zoom sur les bienfaits du yoga dans cette période troublée et peut-être de stress post-trauma pour résonner singulièrement dans ce contexte.

En effet, c'est un vaste sujet mais les grands experts mondiaux en troubles de stress post-traumatique sont assez formels dans le sens où ils affirment que le yoga réduit considérablement, voire peut éliminer les symptômes d'hyper-vigilance et permet également d'apprendre à mieux vivre ses émotions les plus difficiles ainsi qu'à réduire toutes les douleurs

chroniques possibles dans le corps quand on souffre depuis des années de ce trouble.

De la même manière, plus légèrement, le yoga permet aussi de retrouver son âme d'enfant. En effet, après des dizaines d'années de pratique ou d'enseignement du yoga, on constate que celui-ci permet de retrouver en toute simplicité, et pour tout le monde, certaines qualités perdues de son enfance, qu'on appelle fraîcheur, innocence ou spontanéité.

Nous entamons cette année notre septième année de yoga à Osthoffen et nous sommes ravies d'accueillir chaque année de nouvelles personnes d'Osthoffen. Nous rappelons à cet égard que priorité est donnée aux habitants d'Osthoffen, 70% de nos adhérents sont domiciliés à Osthoffen.

Les cours et les stages

Les cours sont dispensés le lundi soir de 19h30 à 21h dans la salle du périscolaire. La cotisation annuelle s'élève à 140 euros.

Le comité offre un stage de 4 heures (le samedi de 14 h à 18h) une fois par trimestre. Ce stage est gratuit pour les adhérents.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient, avant de se lancer, découvrir cette merveilleuse discipline, ils ont la possibilité de se joindre aux adhérents durant les stages pour 25 euros les 4 heures.

Le comité : une formidable équipe

composée de Marielle NOEL, secrétaire, Catherine GRIES, trésorière, et Hélène RICHERT, présidente.

Hélène Richert



Tennis de table

La saison 2020/2021 a été une saison blanche en raison des restrictions face à l'épidémie de Covid 19. Le championnat a en effet été stoppé fin octobre. La pratique du tennis de table a pu reprendre début septembre 2021 avec un pass sanitaire.

5 équipes masculines sont engagées dans le championnat de l'Avant-Garde du Rhin ainsi qu'une équipe jeune en cadets pour la saison 2021/2022.

2 équipes évoluent également dans le championnat de Fédération Française de tennis de table.

Le nombre de licenciés est stable,

notre club compte environ 45 membres.

Au courant du mois d'octobre, le club de tennis de table a organisé une après-midi d'initiation pour les élèves de l'école primaire. Tous les élèves ont pu profiter des conseils avisés de nos champions locaux. La séance s'est terminée par une démonstration qui a permis de faire connaître aux enfants les multiples facettes de notre sport.

Les entraînements ont lieu le mardi soir de 19 h à 20 h pour les jeunes et à partir de 20 h pour les adultes. Les matchs de championnat ont lieu le vendredi soir.



Cotisations : Adultes 70 euros et Jeunes 50 euros

Comité

Président

D. BOEHLER : 06 58 00 67 99

Vice-président

J-P. SATTLER : 06 80 57 56 13

Trésorier

B. TOVAE : 06 08 49 89 65

Section pêche

Chers amis pêcheurs, chers habitants d'Osthoffen,

C'est avec grand plaisir que nous avons repris notre activité de pêche pour la saison 2021.

Après la longue fermeture en raison des travaux en 2019 et malheureusement la pandémie en 2020, le site a de nouveau été accessible en juin 2021.

Le site a été joliment réaménagé par la Commune fin 2019 afin de consolider les berges des étangs. Les berges ont été engazonnées et donnent un aspect naturel et verdoyant au site.



Nous étions ravis de pouvoir accueillir nos fidèles membres et les nouveaux adhérents.

L'effectif s'est beaucoup réduit mais l'ambiance est restée amicale et conviviale.

La saison de pêche s'est achevée fin octobre.

Nous tenons à vous remercier pour toutes ces années de présence à nos côtés, tous ces bons moments de rigolades et de convivialité autour de grandes tablées le dimanche, toutes les belles parties de pêche.



Après toutes ces années de labeur, Jean-Michel et moi-même ne reprendrons pas la gestion en 2022.

Nous souhaitons à toutes et tous de Belles Fêtes de fin d'année. Surtout prenez soin de vous et de vos proches.

Vous souhaitez vous investir au sein de cette association ? et le poste de responsable vous intéresse, vous pouvez envoyer votre candidature à la mairie.

Flex'hop

Depuis le mois de mars 2021, le service de transport sur réservation Flex'hop propose au tarif CTS des trajets flexibles tous les jours de 5 h à minuit. Ce service, étendu à un plus grand nombre de points d'arrêt en juin 2021, est victime de son succès avec plus de 7000 utilisateurs et 115 000 trajets réalisés depuis mars.

Un premier bilan réalisé par la CTS permet de dégager des axes

d'amélioration. Des ajustements sur l'outil de réservation vont permettre d'améliorer le service d'ici le début de l'année 2022.

La réduction d'annulations injustifiées et la proposition de trajets équivalents en car ou en bus permettront de dégager plus de créneaux.



VITABOUCLE

Lancé en 2015, le dispositif VITABOUCLE a pour but de proposer un circuit balisé pour marcher, courir ou simplement s'aérer l'esprit dans les différentes communes de l'Eurométropole de Strasbourg.

Ces parcours, aménagés d'agrs ou non, représentent environ 240 kms avec différents degrés de difficulté. Ils totalisent déjà 30 circuits sur 20 communes.

C'est pourquoi, sous l'impulsion du maire, nous avons décidé de créer

une boucle autour d'Osthoffen d'environ 9 km, passant aussi bien dans le village que dans les champs et le vignoble alentour.

Ce projet qui nous tient particulièrement à cœur sera inauguré dès le balisage terminé au printemps prochain. Une manifestation et un moment de partage seront organisés à cette occasion.

Alors amis sportifs ou non, nous comptons sur votre présence.



<https://www.strasbourg.eu/parcours-vitaboucle>

<https://strasmap.eu/theme/vitaboucle>



Don du sang



ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG
BENEVOLES DU KOCHERSBERG

Sur notre secteur qui regroupe les communes d'Osthoffen, Furdenheim, Handschuheim, Quatzenheim et Hurtigheim, les collectes auront lieu de 16h30 à 20h les :

- Jeudi 24 février à Furdenheim

- Jeudi 21 avril à Quatzenheim

- Jeudi 07 juillet à Furdenheim

- Jeudi 22 septembre à Osthoffen

- Jeudi 1 décembre à Quatzenheim

Contact :

Lucas LETT

07 81 69 91 56

lucas.lett@gmail.com

Clément MOSSLER

06 51 49 17 11

clemosth@gmail.com

Stéphanie BARTH

06 67 66 98 06

barthstef67@gmail.com

Continuez en 2022 à venir lors de nos collectes dans nos villages.



Le don du sang évolue !

Cela se passe désormais sur rendez-vous à l'adresse mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



À la découverte des habitants d'Osthoffen...

Céline FUSS

Céline est atteinte de trisomie 21 mais s'il y a bien une chose qu'elle ne souhaite pas c'est qu'on la voit uniquement au travers de son handicap. C'est une femme de 41 ans qui aime croquer la vie à pleine dents en faisant du vélo dans le village, en pratiquant la natation et en participant à des sorties et séjours avec son association. Elle est active et pour se rendre à son travail elle sillonne la ville en bus et tram depuis de nombreuses années.

Depuis plus d'un an, Céline s'est donnée un objectif : celui d'écrire sur la trisomie 21. Elle souhaite partager sa vision de la vie et faire comprendre qu'elle n'est pas si différente des autres. Elle y écrit notamment : « On est des personnes hors normes, mais on est quand même comme les autres » et affirme « qu'il faut qu'on se respecte nous-même et qu'on soit humains ».

Comme elle l'explique dans son recueil « Mon combat c'est mon handicap, la vie ce n'est pas un long fleuve tranquille, il faut lui faire face » et elle n'hésite pas à



expliquer sa différence aux personnes qui la regardent de manière insistante.

Céline voudrait que les personnes soient plus informées sur la trisomie 21 et elle serait prête à venir partager son expérience avec les enfants de l'école primaire d'Osthoffen pour faire évoluer les idées.

Grâce à son sourire et sa gentillesse, elle arrivera sans nul doute, à faire passer son message.

Yanis JACQUES

Actuellement au collège, Yanis JACQUES est un jeune garçon débordant d'énergie et de créativité qui n'a jamais le temps de s'ennuyer avec les différentes activités qu'il pratique, tel que le karaté ou la musique.

Cependant, ce qu'il aime tout particulièrement faire, c'est confectionner des gâteaux et nous avons d'ailleurs pu le découvrir dans l'émission « Mon gâteau est le meilleur de France » où il a présenté son dessert signature : Le passionné chocolat.

Sa rencontre avec Cyril Lignac dont il est fan restera un moment extraordinaire et ne fait que conforter sa vocation.

Pendant son temps libre, il est plongé dans les livres de recettes, dédicacés par les grands noms de la pâtisserie, et invente des gâteaux.

Yanis affirme « être bien connu dans la pâtisserie » et rêve d'ici une dizaine d'années ouvrir sa propre pâtisserie à Strasbourg. Il y exposera l'ensemble des gâteaux qu'il invente comme « L'entremet aux saveurs de Koh Lanta » ou « sa propre recette de cookie très chocolatée ».

Il est fort possible que vous l'ayez rencontré au marché de l'Avent d'Osthoffen, il a confectionné les excellents mûnele vendus par l'association des aînés.

Souvenez-vous bien de son nom, il n'a pas fini de faire parler de lui !



Grands Anniversaires

Nous vous informons que la commune fête les grands anniversaires des habitants qui le souhaitent, pour le 80°, 85°, 90°, 95°, 100° anniversaire... ainsi que pour les Noces d'Or et de Diamant.

Pour les anniversaires de mariage et les nouveaux arrivants, merci de vous faire connaître auprès de la mairie.

En 2021, les élus ont eu le plaisir de congratuler :



95 ans

Mme LOTZ Marguerite
née le 24/01/1926



Mme FOURNAISE Lucie
née le 30/10/1926



80 ans

M. KIEFFER Gérard
né le 19/02/1941

M. NAAS Robert
né le 27/02/1941

M. JOBST Raymond
né le 19/04/1941

M. JEHL Francis
né le 27/04/1941

M. VOGEL Gilbert
né le 19/09/1941

M. KAERCHER Georges
né le 04/11/1941

Mme BECHTOLD Marguerite
née le 05/11/1941

Mme STENZEL Anne
née le 05/11/1941

90 ans

Mme GAESSLER Mathilde
née le 16/06/1931

M. DECKER Raymond
né le 19/10/1931

85 ans

M. SILBERREISS Jean-Claude
né le 04/04/1936

Mme MULLER Marguerite
née le 25/08/1936

État Civil

Naissances

06/01/2021 : Lola SATTLER

03/04/2021 : Ninon STADELMANN

20/05/2021 : Eugénie BOI

08/10/2021 : Ilhan ÜLKER

12/11/2021 : Linnea ZEY

29/12/2021 : Agathe CAILLARD

Mariage

11/06/2021 :
Anaïs HECKER et Loïc DUGUY



Décès

28/06/2020 :
M. Léon GASSER

22/05/2021 :
M. Claude CROMER

04/09/2021 :
Mme Louise EHRHARD née FEIG

28/09/2021 : M. Marc LAÏS

26/10/2021 :
M. Jean-François LECHNER

06/11/2021 :
M. Vasile WUIBAUX

29/12/2021 :
M. Freddy MOSSLER



Collecte des déchets alimentaires

Et si nous transformions tous nos déchets alimentaires en ressources ?

Dans le cadre du Plan Climat, l'Eurométropole de Strasbourg s'est fixé comme objectif de diminuer la quantité de déchets dans la poubelle bleue de moitié en 2030 par rapport à 2010. Outre cet objectif ambitieux, la réglementation française oblige la collecte séparée des déchets alimentaires à tous les ménages à partir du 1^{er} janvier 2024.

Près d'un tiers des déchets du bac bleu sont des déchets alimentaires ! Ils représentent environ 71 kg par habitant et par an. Ils sont essentiellement constitués d'eau et peuvent être valorisés plutôt que brûlés. Biogaz, électricité verte, compost, digestat sont autant de valorisations possibles. Le retour au sol du compost et du digestat permet d'enrichir nos sols et constitue une vraie alternative aux engrais chimiques.

La collecte des déchets alimentaires, c'est parti !

Dès le début de l'année 2022, chaque habitant de l'Eurométropole de Strasbourg sera progressivement équipé pour trier ses déchets alimentaires.

Chaque habitant disposera à terme d'une solution pour trier ses déchets alimentaires. Les communes de moins de 10 000 habitants seront équipées en premier, en commençant par celles situées au Sud de Strasbourg, puis le déploiement se fera progressivement vers l'Ouest puis vers le Nord. Viendront dans un second temps les communes de plus de 10 000 habitants et les différents quartiers de Strasbourg.



HOLTZHEIM : EXPÉRIMENTATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES EN APPORT VOLONTAIRE

Lors de la phase d'expérimentation menée à Holtzheim 80% des habitants trient leurs déchets alimentaires. 95% des habitants sont satisfaits du dispositif en place.

En un an, plus de 30 tonnes de déchets alimentaires ont été valorisés en engrais naturel et énergie renouvelable.



2022

La collecte des déchets alimentaires arrive à Osthoffen.

La mise en place de la collecte des déchets alimentaires sur Osthoffen se fera par étape au courant de l'année 2022 :

Etape 1 : Des bornes factices seront placées aux emplacements prévus afin que vous puissiez localiser facilement la borne la plus proche de chez vous.

Etape 2 : Distribution à chaque foyer d'un bioseau (petite poubelle de 10l adaptée aux déchets alimentaires), d'une cinquantaine de sacs en papier kraft ainsi qu'un mode d'emploi, un mémo tri et la carte des emplacements des bornes dans votre commune, peu de temps après l'exposition. Les dates des distributions à domicile seront précisées par courrier.



Les bornes d'apport volontaire seront installées et mises en service au même moment que la distribution des bioseaux.

Ces bornes adaptées à la collecte des déchets alimentaires sont discrètes et n'occupent qu'un 1 m² au sol pour une hauteur d'1 m 30. Les bornes et les bacs qu'elles

abritent seront rincés à chaque collecte.

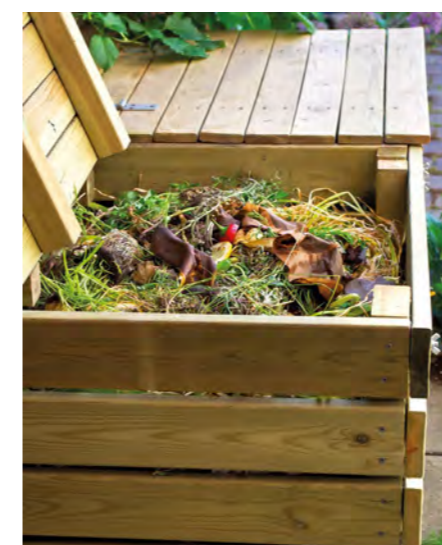
Une fois vos déchets alimentaires collectés dans votre sac en papier kraft, vous pourrez le déposer, bien fermé, dans la borne la plus proche de chez vous.

La collecte des bornes se fera deux fois par semaine.

Et si je composte ?

Pas question d'abandonner le compostage qui permet de valoriser chez vous certains déchets en un compost utile pour vos plantes. Vous pourrez utiliser votre bioseau pour les déchets alimentaires que vous ne compostez pas, comme les os, les arêtes, les gros noyaux ou encore les peaux d'agrumes.

Illustration : Welcome Byzance



Déchetterie de Breuschwickersheim

Horaires d'ouverture :

Mercredi et samedi
de 8 h 30 à 12 h
de 13 h 30 à 17 h

Adresse :

Rue de Hangenbieten
67112 Breuschwickersheim

Déchets acceptés

Déchets verts, gravats, verre, huiles usagées de vidange et ménagères, piles, batteries, plastiques, vêtements, objets encombrants, bois, métaux, papiers, cartons, électroménager, bois, capsules Nespresso, ampoules, appareils électriques hors d'usage, radiographies, bouteilles de gaz.

Déchets interdits

Ordures ménagères, déchets d'amiante, pneus, déchets issus d'abattoirs, déchets d'activité de soins (seringues, compresses), médicaments périmés.

ATTENTION : limite expresse de 1 m³ par foyer et par semaine de déchets.

Carte pour la déchetterie

L'accès à la déchetterie se fait à l'aide d'un badge strictement personnel. Il autorise l'entrée 52 fois par an à la déchetterie. Dépassé ce seuil, la barrière restera fermée et l'abonné est invité à prendre contact avec l'Eurométropole (service collecte et valorisation des déchets). Un seul badge a été attribué par foyer. Il possède un numéro unique et engage la responsabilité de son détenteur.

La cession, le prêt ou le don du badge sont interdits. En cas de perte ou de vol, son détenteur doit le signaler rapidement à l'Eurométropole (service collecte et valorisation des déchets) qui désactivera ce dernier. Son renouvellement sera alors payant. L'utilisateur est tenu d'informer la collectivité dès son déménagement pour permettre la modification du bénéficiaire.

Si vous n'avez pas encore reçu votre badge, merci de prendre contact avec le service collecte et valorisation des déchets de l'Eurométropole.

Contact

N° téléphone "info déchets" : 03.68.98.51.90
<https://www.strasbourg.eu/dechetteries>

Strasbourg.eu
eurométropole



Calendrier de collecte 2022 Hangenbieten - Osthoffen

CS Collecte sélective CV Collecte du verre OM Collecte des déchets ménagers résiduels DMS Déchets ménagers spéciaux (déchèterie)

Décembre 2021	Janvier 2022	Février 2022	Mars 2022	Avril 2022	Mai 2022	Juin 2022
Me 1	52 Sa 1 Férié	Ma 1	Ma 1	Ve 1 OM CS	17 Di 1 Férié	Me 1
Je 2	Di 2	Me 2	Me 2	Sa 2	Lu 2	Je 2
Ve 3 OM CV	Lu 3	Je 3	Je 3	Di 3	Ma 3	Ve 3 OM
Sa 4	Ma 4	Ve 4 OM CS	Ve 4 OM CS	Lu 4	Me 4	Sa 4
Di 5	Me 5	Sa 5	Sa 5	Ma 5	Di 5	Di 5
Lu 6	1 Je 6 OM CS	Di 6	Di 6	Me 6	Ve 6 OM	Lu 6 Férié
Ma 7	Lu 7	Ma 7	Lu 7	Je 7 OM	Lu 7	Ma 7
Me 8	Ma 8	Je 8	Ma 8	Ve 8 OM	Di 8 Férié	Me 8
Je 9	Di 9	Me 9	Me 9	Sa 9	Lu 9	Je 9
Ve 10 OM CS	Lu 10	Je 10	Je 10	Di 10	Ma 10	Ve 10 OM CS
Sa 11	Ma 11	Ve 11 OM	Ve 11 OM	Lu 11	Di 11	Lu 11
Di 12	Me 12	Sa 12	Sa 12	Ma 12	Je 12	Ma 12
Lu 13	Di 13	Lu 13	Di 13	Me 13	Di 13 OM CS	Lu 13
Ma 14	1 Ve 14 OM	Ma 14	Lu 14	Je 14	Sa 14	Ma 14
Me 15	Ma 15 DMS	Je 15	Ma 15	Ve 15 Férié	Di 15	Me 15
Je 16	Di 16	Me 16	Me 16	Sa 16 OM CS	Lu 16	Di 16
Ve 17 OM	Lu 17	Je 17	Je 17	Di 17	Ma 17	Ve 17 OM CV
Sa 18	Ma 18	Ve 18 OM CS	Ve 18 OM CS	Lu 18 Férié	Di 18	Me 18
Di 19	Me 19	Sa 19 DMS	Sa 19 DMS	Ma 19	Je 19	Sa 19
Lu 20	Di 20	Lu 20	Di 20	Me 20	Ve 20 OM CV	Lu 20
Ma 21	1 Je 21 OM CS	Ma 21	Lu 21	Je 21	Di 21	Ma 21
Me 22	Sa 22	Je 22	Ma 22	Sa 22	Je 22	Me 22
Je 23 OM CS	Di 23	Me 23	Me 23	Lu 23 OM CV	Di 23	Je 23
Ve 24	Lu 24	Je 24	Je 24	Di 24	Ma 24	Ve 24 OM CS
Sa 25 Férié	Ma 25	Ve 25 OM CV	Ve 25 OM CV	Lu 25	Di 25	Sa 25
Di 26 Férié	Me 26	Sa 26	Sa 26	Ma 26	Je 26 Férié	Lu 26
Lu 27	Di 27	Di 27	Di 27	Me 27	Di 27	Ma 27
Ma 28	1 Ve 28 OM CV	Lu 28	Lu 28	Je 28	Sa 28 OM CS	Je 28
Me 29	Ma 29	Je 29	Me 29	Di 29	Di 29	Ma 29
Je 30	Di 30	Me 30	Me 30	Lu 30	Ve 30 OM CV	Je 30
Ve 31 OM CV	5 Lu 31	Di 31	Di 31	Sa 31	Ma 31	Di 31

Juillet 2022	Août 2022	Septembre 2022	Octobre 2022	Novembre 2022	Décembre 2022	Janvier 2023
Ve 1 OM	Lu 1	Je 1	Sa 1	Ma 1 Férié	Je 1	52 Di 1 Férié
Sa 2	Ma 2	Ve 2 OM CS	Di 2	Ve 2	Lu 2 OM CV	Lu 2
Di 3	Me 3	Sa 3	Lu 3	Di 3	Sa 3	Ma 3
Lu 4	Je 4	Di 4	Ma 4	Je 4	Di 4	Di 4
Ma 5	Ve 5 OM CS	Lu 5	Me 5	Sa 5 OM CV	Lu 5	Je 5
Me 6	Di 6	Ma 6	Je 6	Di 6	Ma 6	Ve 6 OM CS
Je 7	Lu 7	Me 7	Ve 7 OM CV	Lu 7	Me 7	Sa 7
Ve 8 OM CS	Ma 8	Je 8	Sa 8	Ma 8	Je 8	Di 8
Sa 9	Di 9	Ve 9 OM CV	Di 9	Me 9	Ve 9 OM CS	Lu 9
Di 10	Lu 10	Lu 10	Lu 10	Di 10	Lu 10	Ma 10
Lu 11	Ma 11	Di 11	Ma 11	Ve 11 Férié	Di 11	Me 11
Ma 12	Je 12 OM CV	Lu 12	Me 12	Di 12 OM CS	Je 12	Di 12
Me 13	Sa 13	Ma 13	Je 13	Sa 13	Ma 13	Ve 13 OM
Je 14 Férié	Di 14	Je 14	Ve 14	Di 14	Me 14	Sa 14
Ve 15	Lu 15 Férié	Me 15	Sa 15	Ma 15	Je 15	Di 15
Sa 16 OM CV	Ma 16	Di 16	Di 16	Me 16	Lu 16 OM	Lu 16
Di 17	Me 17	Sa 17 DMS	Lu 17	Di 17	Sa 17	Ma 17
Lu 18	Ve 18	Lu 18	Ma 18	Je 18 OM	Di 18	Me 18
Ma 19	Di 19 OM CS	Ma 19	Me 19	Sa 19	Lu 19	Je 19
Me 20	Lu 20 OM CS	Sa 20	Di 20	Di 20	Ve 20 OM CS	Ve 20 OM CS
Je 21	Di 21	Me 21	Ve 21 OM	Lu 21	Di 21	Sa 21
Ve 22 OM CS	Ma 22	Je 22	Di 22	Ma 22	Je 22	Di 22
Sa 23	Lu 23	Ve 23 OM	Di 23	Me 23	Ve 23 OM CS	Lu 23
Di 24	Ma 24	Sa 24	Lu 24	Sa 24	Di 24	Ma 24
Lu 25	Je 25	Di 25	Ma 25	Ve 25 OM CS	Di 25 Férié	Me 25
Ma 26	Ve 26 OM	Lu 26	Me 26	Di 26	Di 26 Férié	Lu 26
Me 27	Sa 27	Ma 27	Je 27	Lu 27	Ma 27	Je 27 OM CV
Je 28	Di 28	Ve 28	Ve 28	Di 28	Me 28	Sa 28
Ve 29 OM	Lu 29	Di 29	Sa 29	Je 29	Di 29	Di 29
Sa 30	Ma 30	Ve 30 OM CS	Di 30	Di 30	Ve 30	Ma 30
Di 31	Me 31	Di 31	Lu 31	Ma 31	Sa 31 OM CV	Di 31

C'EST JAUNE Bimensuelle
La collecte sélective : tous les papiers, cartons, briques alimentaires, emballages métalliques, bouteilles et flacons en plastique vides

BOUCHON VISSÉ
NOUVEAU !

À PLIER
EN VRAC

EN CAS DE DOUTE JETEZ DANS LE BAC DES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS !

C'EST VERT Mensuelle
Le verre : les bouteilles, bocaux et pots en verre

C'EST BLEU Hebdomadaire
Les déchets ménagers résiduels

SACS BIEN FERMÉS

Trier mieux, recycler plus !

Financé par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ADEME
Agence de la Transition Écologique

CITEO N° INFOS DÉCHETS 03 68 98 51 90
Retrouvez vos jours de collecte sur www.strasbourg.eu

Commerces et entreprises

Absolu'TIFFS :

03 88 59 98 52
Salon de coiffure
12, rue du Kochersberg

Au pain de mon Grand-Père :

03 68 41 50 37
Boulangerie
6, rue des Forgerons

ATV - Cezam - Gilles VOGEL :

06 32 34 35 78
Automatisme et fermeture du bâtiment
2, rue des Fleurs

Château Osthoffen :

03 88 96 63 89
Hébergement touristique

Couaff'Dog :

06 42 04 67 41
Toilettage canin
21, rue des Seigneurs

Dépannage et services sanitaire :

06 36 53 75 39
Sanitaire- chauffage dépannage
6, rue des Forgerons

Détails - Thomas CHRISTOPHE

06 89 61 52 73
Agencement de l'habitation
et rénovation
3, rue du Parc

Eurospi Event :

0671000994
Création graphique-Evènementiel-
Régie de l'Hippodrome de Strasbourg
Hoerd

3, rue du Château

FB Solutions - Frédéric BIECKERT :

06 09 81 55 79
Electricien-Domoticien
4, rue des Forgerons

GRAFF Isabelle :

06 72 19 80 55
Architecte
14, route de Strasbourg

HEYBERGER Claire :

07 55 59 05 10
Opticien à Domicile
7, rue du Parc

L'Ancienne Laiterie- Jus de la Vigne :

03 69 32 00 77/ 06 09 06 29 96
Cave à vins naturels-charcuteries
et fromages bios

1A, rue des Seigneurs

LETT Philippe :

06 33 53 45 74
Miels, pollen- enlèvement d'essaims
11, rue du Loess

MULLER Joseph :

03 88 96 07 71
Commerce de bois
21, rue des Seigneurs

Osthof'Retouches - Paulette GELDREICH :

03 88 96 53 05
Couture, retouches
2, rue du Houblon

Peinture HELM- Fabrice HELM :

06 30 28 77 81
Peinture intérieure et extérieure
25, rue de la Liberté

SATTLER Benjamin :

07 86 72 43 32
Architecte d'Intérieur
2, rue du Foyer

TOTH Olivier :

06 13 23 85 52
Entreprise de nettoyage multiservices
1, rue du Pressoir

Les associations

FOYER CLUB

Président :

M. BECHTOLD Jean-François
26 rue de Wolxheim,
67120 ERGERSHEIM
Tél. 06 16 94 51 58
bechtoldjeff@hotmail.com

FOYER CLUB

Section « TENNIS DE TABLE »

Président :

M. BOEHLER Dominique
21 rue des Prés,
67990 OSTHOFFEN
Tél. 03 67 08 45 85
domboehler@aol.com

FOYER CLUB

Section « YOGA »

Présidente :

Mme RICHERT Hélène
21 rue de la Liberté,
67990 OSTHOFFEN
Tél. 03 69 20 37 31
h.richert@evc.net

CHORALE

Présidente :

Mme VIOLA Marie-Claude
3 route de Strasbourg,
67990 OSTHOFFEN
Tél : 0688637322
viola.marieclaud@gmail.com

TENNIS CLUB

Président :

M. SEMINATORE Carmelo
8 rue des Vignes,
67990 OSTHOFFEN
Tél. 07 62 12 92 28
contact@tcosthoffen.fr
http://tcodthoffen.fr

BADMINTON CLUB

Président :

M. BECHTOLD Jean-François
26 rue de Wolxheim,
67120 ERGERSHEIM
Tél. 06 16 94 51 58
bechtoldjeff@hotmail.com

LE CONSEIL DE FABRIQUE

Présidente :

Mme CLAUSS-MULLER Stéphanie
1a route du Kochersberg,
67990 OSTHOFFEN
Tél. 06 88 74 94 83
stephanie.muller88@orange.fr



Vie pratique

MAIRIE

03 88 96 00 90

6 rue Principale

Heures d'ouverture

Lundi de 13h à 18h

Mercredi de 9h à 12h

Vendredi de 13h à 16h

mairie@osthoffen.fr

École

03 88 96 53 13

1 et 6 rue Principale

Périscolaire

03 90 29 69 74

Rue du Foyer

Collège Paul WERNERT

03 88 96 02 42

4 rue du Collège Achenheim

Gendarmerie de Wolfisheim

03 88 78 20 19

2 Rue de la 2^e Division Blindée,

67202 Wolfisheim

En cas d'urgence : 17 ou 112

Communauté de paroisses Abbé Jauffrey WALTER, Curé Doyen :

03 88 96 00 69

3 place de l'Eglise

Ernolsheim-sur-Bruche

compar.edithstein@yahoo.fr

Cabinet de soins infirmiers :

06 75 37 24 11

Dominique LECOMTE et Katia THOMAS

2A rue de la Fontaine

Assistante sociale du secteur

Maison du Conseil Départemental
de Molsheim

03 68 33 89 00

Eurométropole de Strasbourg

Standard :

03 68 98 50 00

Info déchets :

03 68 98 51 90

Déchetterie de Breuschwickersheim :

"info déchets" : 03.68.98.51.90

Enlèvement des objets encombrants :

03 68 98 51 89

Permanence Eau (SDEA) :

03 88 19 97 09

Permanence Assainissement :

03 88 40 05 96

Numéros utiles :

Pompiers :

18

Samu :

15

Hôpital civil :

03 88 11 67 68

Hôpital de HautePierre :

03 88 12 80 00

Centre antipoison :

03 88 37 37 37

Préfecture :

03 88 21 67 68

Collectivité Européenne d'Alsace -

Strasbourg :

03 69 49 39 29



Pour rester informé des dernières actualités, consultez le site de la mairie : mairie-osthoffen.fr
et inscrivez-vous à la newsletter. (Formulaire en bas de page.)

 MAIRIE D'OSTHOFFEN 6, rue principale 67990 OSTHOFFEN Téléphone : 03 88 96 00 90 Email : mairie@osthoffen.fr	 ABONNEMENT NEWSLETTER <input type="text" value="E-mail"/> JE M'ABONNE ! <small>En soumettant ce formulaire, vous acceptez de transmettre votre email afin de recevoir des informations de la commune. Vous pouvez vous désabonner à tout moment. Vos données ne sont communiquées à aucun tiers. Veuillez prendre connaissance de la politique de confidentialité.</small>	 EUROMÉTROPOLE Osthoffen fait partie de l'Eurométropole de Strasbourg 
---	---	---

Coordinatrice de la publication : Sylvie MEHN
À la collaboration de ce numéro : Commission Communication

Illustrations : Freepik